



La Défense, le 19 décembre 2024

Formation Spécialisée Ministérielle

Déclaration liminaire

Monsieur le secrétaire général, Mesdames et Messieurs, cher·e·s camarades,

Nous ne pouvons pas commencer cette formation spécialisée sans avoir une pensée pour la population de l'île de Mayotte, en particulier pour nos collègues de la DEAL et des établissements publics. La situation est dramatique : bidonvilles entièrement soufflés, bâtiments en dur en partie détruits, plus d'eau ni d'électricité, hôpital durement touché, routes impraticables. Le bilan humain est terrible et il va sûrement continuer de s'alourdir.

Les informations que nous avons de nos camarades sur place au sujet des sites du ministère sont catastrophiques. Les CEI ont été soufflés, les bâtiments n'ont plus de toits. D'après nos camarades, ils sont quasiment détruits. Dans le nord de l'île, à Djoumogne, les collègues qui étaient dans les locaux au moment du cyclone sont particulièrement choqués. La toiture s'est effondrée alors qu'ils étaient à l'intérieur. Un petit espace couvert en béton leur a sauvé la vie.

Avez-vous connaissance de la situation exacte pour nos collègues en général ? Y a-t-il des blessés, peut-être même des décès ? Quelles mesures avez-vous prises pour leur porter secours ? Le réseau des assistants sociaux devra être mobilisé comme cela a pu être fait lors de la tempête Xynthia en métropole.

En 2023, la FSU Écologie dénonçait le manque d'investissement de l'État dans le domaine de l'eau à Mayotte résumant sa gestion à une gestion de crises successives, avec un recours abusif aux solutions provisoires. Le manque d'eau chronique que nous dénonçons est aujourd'hui un enjeu capital. C'est une urgence sanitaire.

Et à cette urgence se greffe celle d'une reconstruction des bâtiments avec les normes cycloniques et sismiques nécessaires à ces phénomènes ; phénomène que nous risquons de voir se reproduire de plus en plus fréquemment dans les années qui viennent. Notre ministère se doit d'investir pour ces agent·es afin qu'ils et elles réalisent leurs missions en toute sécurité. D'autant qu'aujourd'hui nos collègues ne comptent pas leurs heures dans leurs interventions de soutien à la population. Le ministère leur doit une compensation financière, les paroles de reconnaissance ne suffiront pas. Les Mahoraises et Mahorais méritent toute notre attention.

Au-delà du drame qu'ils et elles vivent, les restrictions budgétaires impactent toujours nos collègues et leur sécurité, notamment en DDT. Nous savons que des agent·es achètent eux-mêmes leurs EPI, situation qui est inacceptable. Quand sera-t-il une fois la loi spéciale adoptée ? Le ministère est dans l'obligation d'équiper ses personnels.

Quant aux points à l'ordre du jour, nous ferons nos remarques lorsqu'ils seront abordés dans la journée.

Je vous remercie de votre attention.